

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 60 (1922)
Heft: 20

Artikel: Pour un barbier... de qualité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conduite par Gustave, la conversation fait alors un tour animé. Berthe minaudait et Adèle commençait de l'imiter. Face à Frédéric, Suzanne l'évitait. Insensiblement, il se rapprocha et lui dit doucement :

— Suzanne, c'est ton ami, ce Gustave ?

Elle le regarda dans les yeux :

— Qu'est-ce que ça peut te faire ?

Il n'osa insister. Les autres se levèrent et Suzanne marcha vers la haie. Gustave et l'un de ses amis causaient à voix basse avec Adèle. Berthe s'était juchée sur la petite balançoire. Un jeune homme la poussait et elle fendait l'air de ses jambes minces en criant sur un ton aigu.

Frédéric se rapprocha de Suzanne. Accoudée à la haie, son regard s'attachait aux multiples points noirs qui tachaient la nappe bleue du Léman.

— Pourquoi m'évites-tu ? dit Frédéric.

Et comme elle ne répondait rien, il lui demanda :

— C'est vraiment ton ami, ce Gustave ?

Elle ne détourna pas les yeux.

— J'aurais tant aimé, moi, sortir avec toi !

Suzanne le fixa, interloquée et émue.

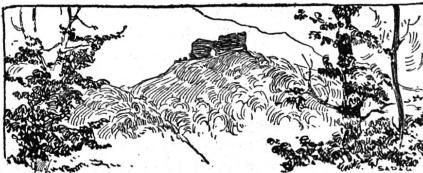
— Je ne te plais pas ? demanda-t-il, presque suppliant.

Telle haussa les épaules. Il voulut qu'elle se retournât vers lui. Alors, il vit qu'elle lui cachait ses yeux.

* * *

Quelques instants plus tard, heureux et muets, Suzanne et Frédéric parcouraient la grande route. Ils eurent un dernier écho des gloussements de Berthe. Leurs deux silhouettes devinrent plus petites sur le long ruban blanc et se confondirent bientôt en un bâton minuscule.

H. Chappaz.



LA CHANSON POPULAIRE

(Suite et fin.)

Lors du mariage de Louis XV, on entendit :

« Venez, princesse Stanislas

Pleine d'esprit, pleine d'appas,

Le grand Bourbon vous tend les bras,

Il vous veut, il vous aime, il vous chérira ;

Stanislas, il vous veut, il vous aime,

Stanislas, il vous chérira. »

ou bien :

Bannissez le chagrin, tin, tin, tin,

Belle et charmante reine,

Divine Leszezinsky, ti, ti, ti, (sic)

Dieu finit votre peine. »

Tous les recueils de chansons de cette époque renferment aussi quelques bergeries. La jolie chanson bien connue : « Aime-moi bergère, et je t'aime-rai » a été écrite en 1613 par un véritable musicien.

Tous les airs de la Révolution sont très rythmés, rapides, expressifs :

« Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les aristocrat's à la lanterne !

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira !

Les aristocrat's on les pendra.

Si on ne les pend pas, on les rompra.

Si on ne les rompt pas, on les brûlera.

Ah ! ça ira, ça ira, etc. »

« Dansons la carmagnole, vive le son,

Vive le son ; Dansons la carmagnole,

Vive le son du canon. »

Tout le monde connaît les chansons de Béranger dont on étudie encore aujourd'hui les meilleures ; je ne m'arrête pas.

Mais à côté de cette littérature se rapportant à l'histoire, le peuple a toujours eu des chansons d'amour, des chansons à boire, et des chansons à danser. Parmi les premières, il faut citer les poésies de Marot, de Ronsard, de Baïf qui ont été fréquemment mises en musique.

Mais presque toutes les chansons vraiment populaires parlent d'un seigneur ou d'une princesse enfermée dans une tour ; le père ne veut pas qu'elle se marie avec l'amant de son choix, puis au der-

nier verset, presque toujours tout finit par s'arranger.

« Là-bas, là-bas dans cette tour
L'y a un' princesse, mes amours:
Son père la tient renfermée;
Ses amours ne veut point quitter.
L'amant arrive à enlever son amie; conclusion :
« Le père crie à haute voix :
« Parents prenez exemple à moi,
Car toute fil' qui veut aimer
On ne peut pas lui empêcher. »

Le sujet de cette chanson reparaît sous une autre forme dans la Pernette. Ici la jeune fille n'est pas dans une tour ; elle est à filer, et sa mère lui offre un prince ou un baron, mais Pernette préfère son ami Pierre. La mère réplique : « Tu n'auras pas ton Pierre, nous le pendoleron. » La jeune fille répond :

« Si vous pendolez Pierre
Pendolez-moi-aussi
Les pèlerins qui passent
Prieront Dieu pour nous deux. »
Cette chanson, vous l'avez reconnue, aujourd'hui c'est : « Ne pleure pas Jeannette ». Une très jolie, c'est le « Joli tambour ».

« Joli tambour, revenant de la guerre (bis)
Et ran, tan, plan. »
une autre encore :

« L'était un vigneron Qui n'avait qu'une fille, lonla — Mais sous son chapeau rond, comme elle était jolie, lonla.

Elle s'endormit, un jour, sur le mur de la vigne.
Passent trois chevaliers de Hongrie.

Le 1er dit : Oh ! la fraîche égantine.

Le 2me : Oh ! quelle perle fine.

Le 3me : J'en ferai ma mie.

Alors se réveilla notre belle endormie. »

Les dernières chansons sont bien rythmées, mais en général, presque toutes sont notées plutôt avec des airs longs, langoureux.

Parmi les chansons à boire, je citerai simplement :

« A la chanson de Noé ! »
chanson qui apparaît dès 1750, et celle-ci :

« Ah ! qu'ils sont doux, Bouteille jolie

Ah ! qu'ils sont doux Vos petits glougloux

Mais mon sort ferait bien des jaloux

Si vous étiez toujours remplie.

Ah ! ah ! bouteille, ma mie,

Pourquoi vous videz-vous ?

* * *

J'ai parlé de chanson à danser, la chose peut sembler drôle, pourtant il paraît que dans certaines parties de la Bretagne, par exemple, on danse encore, en écoutant un diseur de chansons. Eh ! bien, ces danses aux chansons étaient menées par des chanteurs spéciaux. Généralement toute l'assemblée reprenait le refrain en chœur. Le sujet était souvent grivois, pourtant il en est de jolies.

Voici une chanson à danser datant de 1724. Elle se chante sur un mouvement de valse :

Je me mariay lundy (bis)

A un joli petit mary.

Au dernier couplet, le petit mary est dévoré par le chat qui le prend pour une souris.

Et maintenant, chez nous, faisons-nous des chansons ?

Mais oui, beaucoup de compositeurs y consacrent leur talent. C'est Jaques-Dalcroze, c'est M. Bovet de Fribourg qui créent et les paroles et la musique. M. Doret harmonise de vieilles mélodies sur des paroles transcrives par M. Morax. Dans leurs grandes œuvres, comme la « Dime », « Aliénor », MM. Doret et Morax ont composé maints jolis airs qui restent. Dans « Aliénor », il y a « la chanson d'Aliénor » dont j'ai parlé au début de cette causerie. Dans la « Dime », il y a la « chanson de Sylvie », etc.

Pour nous, Suisses, il est des chansons qui ne nous disent rien ; par exemple, celles qui se rapportent à la mer « Ces marins sombrés dans les nuits noires », ça ne nous émeut guère, et pour cause ; par contre, tout ce qui se rapporte à la montagne nous fait tressaillir. Pensez comme cette belle chanson de l'Abbé Bovet est devenue rapidement populaire.

« Là-haut sur la montagne
L'était un vieux chalet. »

Nos deux chants nationaux ne sont-ils pas : « Sur nos monts quand le soleil » et « Les Armaillis des Colombettes » ? Au reste, pour l'étranger, un Suisse c'est un montagnard qui vit dans un chalet et qui chante des « joutes ».

Ces bonnes chansons de chez nous qui sortent de notre terroir, qui sont composées par un Doret, un Bovet ou un Dalcroze, et qui ont pour titre « Le Armaillis », « Paysan ne quitte pas la terre », « Planton la vigne ! », « Notre terre à nous », etc apprenons-les, répétons-les, nous n'en aimerons davantage notre pays, nous en verrons mieux les beautés. On reprendra courage en chantant à pleine voix après le poète : « Hardi Jean-Louis » et en chantant beaucoup, nous serons plus heureux.

(Le Démocrate.)

James Schwar.

AU SECOURS !

Ralentissez un peu le pas, vous qui passez,

Et vous tous, couples enlacés

Valsant sous la clarté que le lustre vous lance.

Suspendez un instant la danse.

Vous qui vivez joyeux, en pleine liberté,

Bien loin du malheur redouté,

Cessez petits garçons, cessez petites filles

De gazonner dans vos familles.

Et vous, jeunes mamans, fières du nouveau-né

Vous contemplant l'air étonné,

Détachez un moment le bras du petit être

Qui vous sourit déjà, peut-être.

Un peuple, regardez ! se meurt près de chez nous, Des hommes, par milliers, se trainant à genoux Cherchent avidement un peu de nourriture, Et ne découvrent rien que de la pourriture... Ils agonisent tous. Quelques-uns, chancelants, Marchent, le geste fou, les yeux éteintelants, Devant eux ; un enfant crie et fuit dans la rue, Alors on le poursuit, on l'attrape, on le tue. Volez cet insensé qu'on tient, qui se défend ; C'est un père qui vient de manger son enfant ! Une mère paraît étreindre un bébé pâle, Mais l'étouffe... on entend se prolonger un râle, Puis un râle répond, puis cent, puis un millier, C'est un peuple éperdu, c'est un pays entier Dont le gémissement semble mourir dans l'ombre. Entendez-vous passer sur des lèvres sans nombré Cette plainte éternelle : « Au secours !... on a faim ! Et vous laisserez-vous appitoyer enfin !

Entendez-vous monter la clamour sépulcrale Et succéder au râle encore un autre râle ? Ah ! ne vous bouchez pas les oreilles ; ces cris Il faut les écouter, voir ces bras amaigris Qui se tendent vers vous dans un élan suprême. Puisqu'ils souffrent, ces gens méritent qu'on l'aime Par l'immense tendresse à l'immense douleur Il faut que l'on réponde... Eh bien ! répondons-leur ! Surtout, n'attendons pas pour accomplir nos tâches Que les petits enfants russes nous disent « lâches ! » Et qu'en mourant, lassés de mendier du pain Ils nous tendent le poing, eux qui tendaient la main André MARCEL.

POUR UN BARBIER... DE QUALITÉ.

 N'a retrouvé une curieuse enseigne du siècle passé. C'est celle d'un chirurgien-barbier qui joignait à ces deux professions principales une foule de métiers accessoires. On en jugera par la lecture du texte authentique que voici :

« Isaac Macaire, barbier, perruquier, chirurgien clerc de la paroisse, mestre d'école, maréchal et acoucheur. Rase pour un sout, coupe les cheveux pour deux sous et poudre et pommade par-dessus le marché les jeunes demoiselles joliment élevées allume les lampes par année ou par quartier. Les jeunes gentils hommes à prêne aussi leur langue grand'mère de la manière la plus propre. On prend grand soin de leurs mœurs, on leur enseigne à épeler. Il à prêne à chanter le plein-chant et à ferre les chevaux de main de maître. Il fait et racommode aussi les bottes et les souliers, enseigne le hautbois

et la guimbarde, coupe les cors, soigne et met les vescicatoires au plus bas prix. Il donne des lave-ments et purge à un sous la pièce : enseigne au longis les cotillons et autres danses et vat en ville. Vend en gros et en détail la parfumerie dans toutes ses branches. Vend toutes sortes de papeteries, cire à décroître, harengs salés, pain d'épices, brosses à frotter, sourcierres de fil d'archal et autres confitures, racines cordiales et de gode frais, pommes de terre, sossisses et autres légumes. »

Voilà déjà une belle liste de talents ou d'occupations. Cela pourrait suffire à un seul homme. Point du tout. Un post-scriptum, au bas de l'enseigne, contient encore ceci :

« J'enseigne la joggaphy et marchandises étran-gères tous les mercredi et vendredi. Dieu aidant, par moi, Isaac Macaire. »

C'était le monsieur qui savait tout.

EN JOUE.

DE toutes parts, en Suisse, on organise des tirs, qui sont largement fréquentés. Outre l'agrément du tir, cet exercice est utile pour la défense de la patrie, aussi a-t-il été toujours recommandé par les autorités.

Une circulaire du président du Conseil de guerre de la ville de Berne, adressée au seigneur Baillif de Château-d'Ex démontre l'intérêt qu'en 1667, déjà, on portait au développement du tir militaire.

« Voici la copie de ce message :

« Notre aimable salutation avec toute bonne affection prémise cher et très honoré seigneur Baillif.

« En après, nous sommes non sans estonnement informés que nonobstant l'ordre établi il y a desja quelques années passées que pour l'advenir les prix que Leurs Excellences donnent par leurs libéralités à tirer à chaque lieu au jeu du mousquet, ne se devoyent tirer qu'avec mousquet de guerre et à bras franc, n'est pas encore introduit ni observé rièvre divers lieux, ainsi qu'on continue à les tirer avec des mousquets de cibles. Nous aurions donc, en considération des raisons desja pour lors à ce nous mouvanter, tendantes au grand profit et utilité pour le service de défense de la patrie en cas de nécessité, trouvé très nécessaire de, par raffraîchissement de la susdite ordonnance, commander qu'à fin de tant mieux se faconner et addresser à l'exercice militaire et au maniement des armes et apprendre comme par jeu et par manière de passe-temps ce qui serviroit grandement et à propos en cas de besoin, tels prix ne se devront dors en avant pas tirer sinon avec les mousquets de guerre et à bras franc, et qu'à ces fins à chaque jour de tirage et avant que de commencer le jeu, l'on exerce les mousquetaires une heure durant, sans toutefois que pour cela on doive négliger les autres jours établis pour faire les exercices ordinaires qui se devront toujours continuer pour l'advenir à forme de l'ordre établi.

« Et afin néanmoins que personne ne s'imagine que ce soit l'intention qu'on doive quitter et se défaire des bons mousquets de cibes, nous voulons que la boîte et escheute ou les prix que les mousquetaires feront eux-mêmes ou les prix que les communes ou les particuliers pourroient donner à tirer ne se devoyent tirer qu'avec mousquets de cibes et non autrement, le tout sous peine aux contrevenants d'estre privés des uns et des autres prix. Et afin que nous puissions savoir rièvre quels lieux tels prix ont jusqu'ici esté tirés avec mousquets de cibes et si tel jeu est diligemment fréquenté par les mousquetaires en général, on s'entend par la moindre partie, nous en attendrons l'information de Monsieur le Baillif, lequel tiendra main à ce que cette ordonnance soit rièvre sa charge exactement introduite et observée et inscrite en son lieu pour instruction pour l'advenir.

Donné le 17^{me} de may 1667. »

Le grand amour ! — Un journal parisien disait, il y a quelque temps, après une sérieuse enquête :

« A Paris, 1012 messieurs ont dit à 3500 dames : « Je t'aime !... »

» Dans le même temps, 1057 dames ont dit à 5620 messieurs : « Tu sais bien que tu es le seul !... »

Et chez nous, quelle est la proportion ? Ce serait intéressant à connaître.



2 LE NOUVEAU DIRECTEUR

(Suite.)

Les basses comptaient, comme meilleurs chanteurs, le Grand Ferdinand et Auguste Bolomey. Mais, malgré leur bonne volonté, on les voyait s'enferrer dans les difficultés de la clé de fa, si bien qu'un membre proposa que l'on chantât tout de suite les paroles. Mais le directeur ne voulut rien entendre. Alors, Auguste Bolomey, qui était fier, se promit-il de passer plusieurs soirées à apprendre les notes. Les voix intermédiaires — seconds ténors et premières basses — s'en tirerent tant bien que mal, en sorte que cette première répétition fut, pour le directeur, comme pour les chanteurs, une promesse des succès futurs.

Cependant les difficultés commencèrent dès que le morceau fut entièrement déchiffré.

— A présent qu'on le sait, disait Ami au Gros Jules, est-ce qu'on ne pourrait pas chanter les paroles ?

Mais le directeur était inflexible. Il expliqua qu'il ne commencerait l'étude des paroles que le jour où l'on chanterait les notes à la perfection. Et, à chaque faute, ou bien quand on arrivait à la fin du morceau en ayant baissé d'un demi-ton, vite il reprenait son violon et, par voix séparées, on répétait, phrase après phrase, pendant un temps qui paraissait fort long aux membres de l'Echo du Biollon.

Enfin le directeur jugea le moment venu d'entreprendre l'étude des paroles. Et les difficultés recommencèrent. Chaque mot était prononcé, par les chanteurs, avec le plus pur accent local, si bien que Pierre dut indiquer la prononciation de chaque syllabe.

— D'abord, ils commencèrent par rire.

— A présent, disait Jules au Sapeur à son voisin, on se met à « raffiner » comme ceux de Genève.

Cependant, avec le temps, on s'habitua et les plaisanteries cessèrent.

Il y avait encore la fusion des voix qui laissait beaucoup à désirer, chacun ayant la déplorable habitude de vouloir se faire entendre dans certains passages. Régulièrement, lorsqu'on chantait le troisième verset, et quand revenaient ces mots : « ma belle y monte en écoutant », Charles Vully ne manquait jamais de fermer béatement les yeux, prolongeant plus qu'il ne fallait la dernière note, ce qui faisait manquer aux basses leur entrée.

Peu à peu, pourtant, les dernières difficultés furent surmontées, la fusion des voix devint meilleure, les nuances furent mieux observées et le directeur, satisfait du résultat, commença l'étude d'autres chœurs.

Le temps passa. Après les brouillards de novembre, la neige vint — une légère petite neige qui couvrait tout juste les prés, les chemins et les toits. Les travaux des champs étant partout terminés, les répétitions furent suivies avec plus de régularité. A la fin de l'année, il y eut une nouvelle séance administrative. Le caissier, Paul Clavel, montra que la situation financière de la société n'était guère réjouissante.

— Pour quant à moi, ajouta-t-il, je trouve qu'il y a assez longtemps qu'on chante gratuitement. Vous avez décidé de donner un concert au temple — comme on fait d'habitude — mais vous savez bien que cela ne rapporte rien, et il y a belle lurette que la caisse est vide. Regardez ce qui se passe dans les villages voisins, à Peney, à Villars et à Bourlens, partout, on monte un théâtre dans le battoir mécanique. Pourquoi ne ferait-on pas comme eux ? On chanterait nos chants, on jouerait une comédie et un drame et puis on terminerait la soirée par un bal ! C'est ça qui nous amènerait une écrasée de monde ! Des acteurs, on en trouvera toujours dans la Société; quant aux actrices, il n'y a que l'embarras du choix dans le village.

Ainsi parla Paul Clavel et tout le monde approuva. Il y eut bien le directeur qui essaya d'émettre quelques objections, mais ce fut sans résultat. L'assemblée abandonna le projet de donner un concert au temple pour voter la proposition de Paul Clavel. C'est ainsi que dans sa dernière séance de l'année, l'Echo du Biollon décida de donner une soirée musicale et théâtrale, dans le courant du mois de mars, au battoir mécanique — soirée suivie d'un bal qui attireraient sûrement toute la jeunesse des environs.

Une année s'en va, une autre vient.

Le temps s'écoule ramenant les mêmes travaux et les mêmes plaisirs. Après quinze jours d'interruption, la Société de chant se remit au travail. La perspective de la soirée que l'on préparait, donnait à tous — directeur et chanteurs — une ardeur nouvelle. Le comité fit venir d'une maison lausannoise d'édition un choix de comédies et de drames que Pierre Dupré dut lire en quelques jours.

— Vous comprenez, lui dit le président en lui apportant les nombreux petits volumes, nous, on n'a pas le temps de lire tout ça. Vous aurez plus vite fait que nous. Pourvu que vous nous donniez un petit compte-rendu de votre lecture, c'est tout ce qu'il faut. Le comité choisira ensuite.

Cependant, quand il fallut prendre une décision, l'instituteur qui avait mis à part deux petites comédies de bon goût, ne rencontra aucun appui dans le comité. On trouvait qu'avec deux petites comédies la soirée serait trop courte et le public n'en aurait pas pour son argent. Après de longues discussions, le comité fixa son choix sur une vaudoiserie en deux actes intitulée *La fille du syndic* et un drame militaire en trois tableaux, *Le conscrit alsacien*. On eut de la peine à trouver les acteurs pour la vaudoiserie, tous les jeunes membres ayant demandé un rôle dans le drame, parce que c'était une occasion unique de paraître sur la scène en bel uniforme.

Enfin, on parvint à s'entendre et l'on se mit au travail. Naturellement le directeur dut assister aux séances, afin de diriger les acteurs dans l'étude de leur rôle, aussi toutes ses soirées se passaient-elles dans la salle de commune à enseigner la musique ou la diction, à donner des conseils, à reprendre et corriger les gestes et les attitudes. Il commençait à trouver que l'éducation populaire était une bien belle chose, mais qu'elle réclamait beaucoup de temps. Quand il avait tenu sa classe pendant la journée, préparé ses leçons et corrigé ses cahiers, l'heure des répétitions l'appelait, en sorte que ce fut avec joie qu'il vit venir la première quinzaine de mars, époque où avait lieu la soirée projetée.

(A suivre.)

JEAN DES SAPINS.

C'est tout un — Nous sommes au jardin zoologique; une jeune fille est en train de photographier son fiancé qui pose devant l'enclos où se trouve le chameau. Un surveillant s'approche et lui dit :

— Mademoiselle, il est défendu de photographier au jardin zoologique.

— Je photographie seulement mon fiancé, pas le chameau.

— D'accord, mais la défense est formelle, fiancé ou chameau, c'est tout la même chose.

Une mère anxieuse, à Bex. — Le bouche-trou est le seul mastic idéal, assurant l'obturation immédiate et hermétique des narines pour empêcher les enfants de se fourrer les doigts dans le nez. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

Concurrence. — Au chevet du malade :

— Vous avez été bien près de la mort, et c'est bien seulement votre forte constitution qui vous a sauvé !

— Merci, docteur, mais ne l'oubliez pas, quand vous m'enverez la note de vos honoraires !

En musique. — Au restaurant un dindeur se plaint de l'addition :

— Comment, 18 francs pour deux œufs sur le plat et une côtelette, c'est exorbitant !

Le garçon. — M'sieu oublie qu'il y a concert ce soir. Il y a les trois merceaux que M'sieu a entendus.

M. C.

Chez le marchand de comestibles. — Une acheteuse :

— Tiens, ce hombard n'est pas plus gros que les autres et il coûte 2 francs de plus ?

Le marchand. — Oh ! Madame, c'est qu'il est frais, celui-là !

M. C.